

COMMUNE DE BON-ENCENTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 15 FEVRIER 2023 à 18 h

LISTE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 15 FEVRIER à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCENTRE légalement convoqué le 3 février 2023, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, Mr VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe.

Excusés :

M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à M. AMELING Christian.
Mme PAILHORIES Anne pouvoir à Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.
M. BRUGIDOU David pouvoir à M. COUDERC Patrick.
M. SCHEIFF Yanik pouvoir à M. VIDAL Jean-Christophe.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
Mme LAFFAGE Stéphanie.
Mme DUMONT Pauline.
Mme COTTET Aurélie.

Mme Jacqueline ANNETTE-OGIER a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h.

Adoption du procès-verbal de la séance du 14 DECEMBRE 2022 à l'unanimité.

2023.01 Certificat électronique – Dématérialisation des actes.

VOTE : 25 Pour.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à désigner la personne ci-après pour la télétransmission des actes : Madame Marion HOURQUET, gestionnaire des Ressources Humaines.

2023.02 Débat d'Orientations Budgétaires (DOB).

Le Conseil Municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2023.

2023.03 Subvention d'équipement Elior.

VOTE : 18 Pour, 7 abstentions (M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).

Le Conseil Municipal décide de procéder au paiement des frais d'équipements pour la somme de 7 637,96 euros étant précisé que cette somme sera imputée au chapitre 204 subvention d'équipement versée et de vous rappeler que cet équipement fera l'objet d'un amortissement sur cinq ans.

2023.04 Adhésion au groupement de commandes pour la gestion de la cuisine centrale d'Agen et la production de repas destinée à la restauration collective.

VOTE : 18 Pour, 7 abstentions (M. BRUNOT, M. RAYSSAC, Mme DERRAMOND Laurence, Mme DERHOURHI Martine, Mme BARRAULT, M. VIDAL, M. SCHEIFF).

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à adhérer au groupement de commandes constitué pour la gestion de la cuisine centrale d'Agen et la production de repas destinée à la restauration collective, à approuver et à signer la convention constitutive du groupement de commandes. Il est dit que la ville de Bon-Encontre sera représentée au sein du comité de pilotage du groupement de commandes, par : Madame Brigitte TREY D'OUSTEAU, représentant titulaire, Madame Anne PAILHORIE, représentant suppléant et que la ville de Bon-Encontre sera représentée à la commission ad hoc spécifique au groupement de commandes par Madame Laurence LAMY, Maire. Madame Le Maire est autorisée à signer tout acte afférent au marché ou au groupement.

Séance levée à 20 h 19.

Affiché le 16 FEVRIER 2023